

# PERFECT TECHNOLOGIES

## Perfect Technologies - plan de relance

L'exercice 2005 a été pour Perfect Technologies une année de restructuration et de réorganisation.

L'impact des actions menées sera présenté en détail lors de l'assemblée générale d'actionnaires prévue, sur première convocation, le 20 Mars 2006 ou, à défaut d'obtention du quorum, le 3 Avril 2006.

Au niveau des points positifs on peut relever :

- réduction de l'endettement issu du plan de continuation de 71% (le montant résiduel de cette dette est limité à €1.7 million),
- reconstitution d'une partie des fonds propres compte tenu des augmentations de capital intervenues en 2005,
- changement de l'essentiel du middle management et d'une partie importante de l'équipe commerciale de la société,
- recrutement d'un directeur commercial d'envergure en septembre 2005 qui a d'ores et déjà lancé de nouvelles actions,
- poursuite de la politique des réductions des coûts de structure.

Au niveau des points négatifs :

- chute significative du volume d'activité (le chiffre d'affaires 2005 de la société est en retrait de 21,3 % par rapport à celui constaté en 2004), due à la fois à la réorganisation des effectifs et à un ralentissement conjoncturel,
- dégradation des marges brutes d'exploitation, due essentiellement à la faiblesse du niveau d'activité dans les activités de services.

Dans ce contexte, la société n'a pas pu retrouver sa capacité bénéficiaire et doit encore œuvrer pour atteindre l'équilibre.

La nouvelle organisation des équipes opérationnelles permet de penser que la société est à même de relever ce défi.

Pour atteindre cet objectif, il sera présenté aux actionnaires lors de cette prochaine assemblée générale, un plan de relance et de développement qui intégrera deux volets :

- Renforcement de la direction générale en proposant de nommer Monsieur François Pilleron, actuel directeur commercial de la société, en qualité d'administrateur pour ensuite devenir directeur général de la société, ceci afin d'asseoir la crédibilité dans le plan de relance élaboré.
- Financement du plan de relance au niveau du besoin en fonds de roulement et au niveau des investissements d'exploitation (essentiellement dans le domaine du service).

La présentation qui sera faite aux actionnaires lors de la prochaine assemblée, mettra en avant la nouvelle organisation commerciale et managériale ainsi que les projections d'exploitation pour les années 2006 et 2007.

Ce plan de relance devrait permettre à l'entreprise de retrouver un cash flow équilibré dès 2006 et un équilibre d'exploitation dès 2007 et ceci de manière durable.

A cette assemblée, il sera également présenté à l'approbation des actionnaires les comptes de l'exercice 2005.

Le texte des projets de résolution à présenter aux actionnaires doit être publié au Bulletin des Annonces légales obligatoires en date du 17 février 2006 ; il sera également adressé, dès le 17 février 2006, à tous les actionnaires qui en feraient la demande auprès de la société et sera disponible sur le site Internet ([www.perfect.fr](http://www.perfect.fr)) de la société.

Du fait de la très forte dispersion du capital, et afin de s'assurer du quorum, les dirigeants de Perfect invitent les actionnaires à se mobiliser pour participer à cette assemblée ou s'y faire représenter : à cet effet, dès le 3 mars 2006, un document unique de vote à distance ou par procuration sera disponible sur simple demande effectuée auprès de la société et mis en ligne sur le site de la société : [www.perfect.fr](http://www.perfect.fr).

***A propos de Perfect Technologies***

*Perfect Technologies est le leader du marché français des prestations et de l'équipement audiovisuels professionnels. Depuis sa création en 1991, le groupe a développé un savoir-faire unique dans la production, le traitement et la diffusion de contenus audio-vidéo.*

*Son offre globale, qui inclut des prestations de services ainsi que l'ingénierie et la vente de solutions, s'adresse aux acteurs du monde des médias (chaînes TV, sociétés de production...) ainsi qu'aux entreprises et collectivités.*

*Perfect Technologies est coté sur Euronext.*

*Code ISIN :FR0010130864 - PERF*

Contact Presse :

HDL Communication

tél : 01 58 65 00 71

[hdl@hdlcom.com](mailto:hdl@hdlcom.com)

Contact Investisseurs :

Perfect Technologies

tél : 01 41 44 50 00

[info-](mailto:info-)

[actionnaires@perfect.fr](mailto:actionnaires@perfect.fr)